

Décembre 1987
Canton de Thann
Arrondt de Thann
Départ. du Haut-Rhin



N° 19
Altitude 358 m
Habitants: 1922

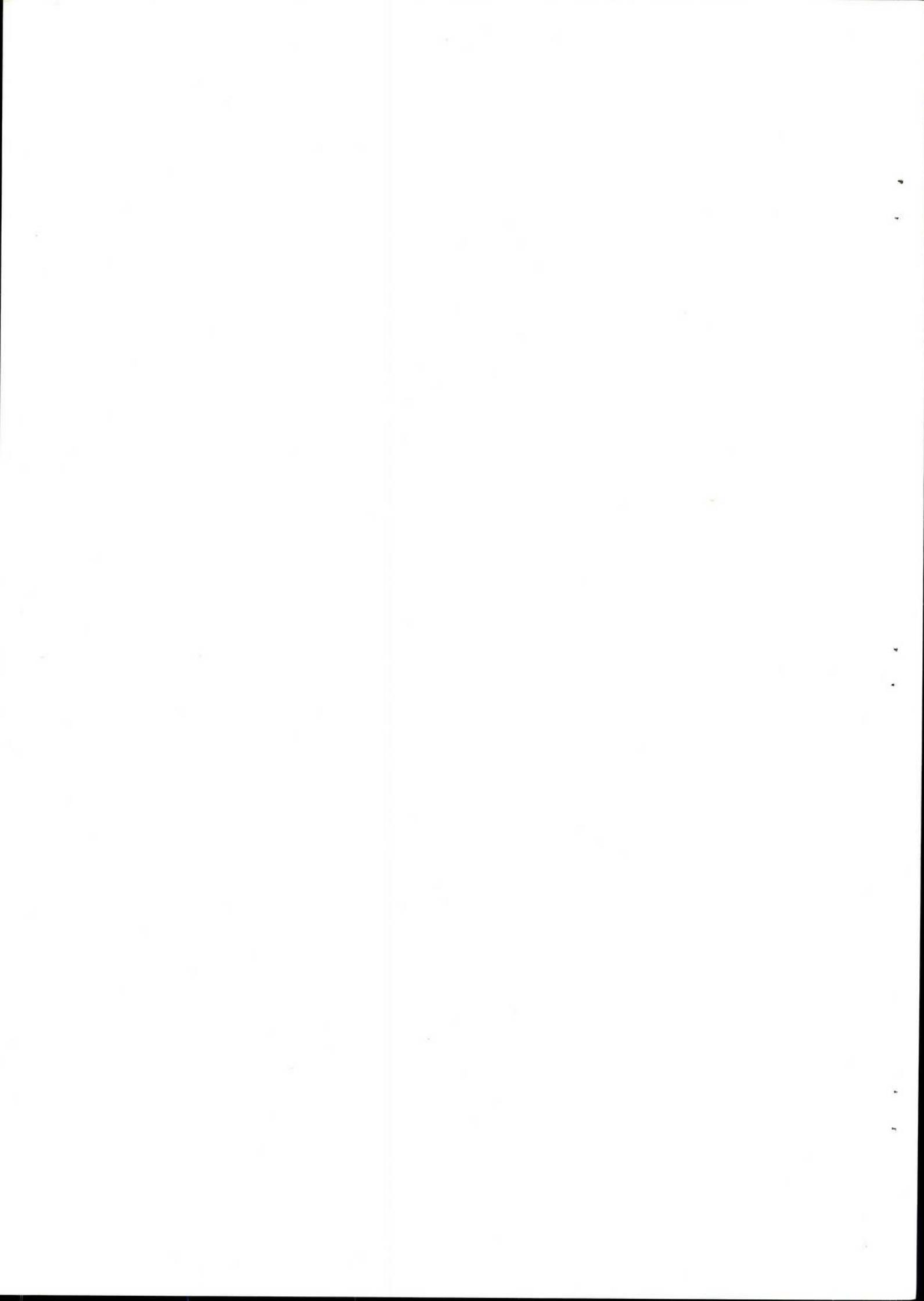
BULLETIN D'INFORMATION

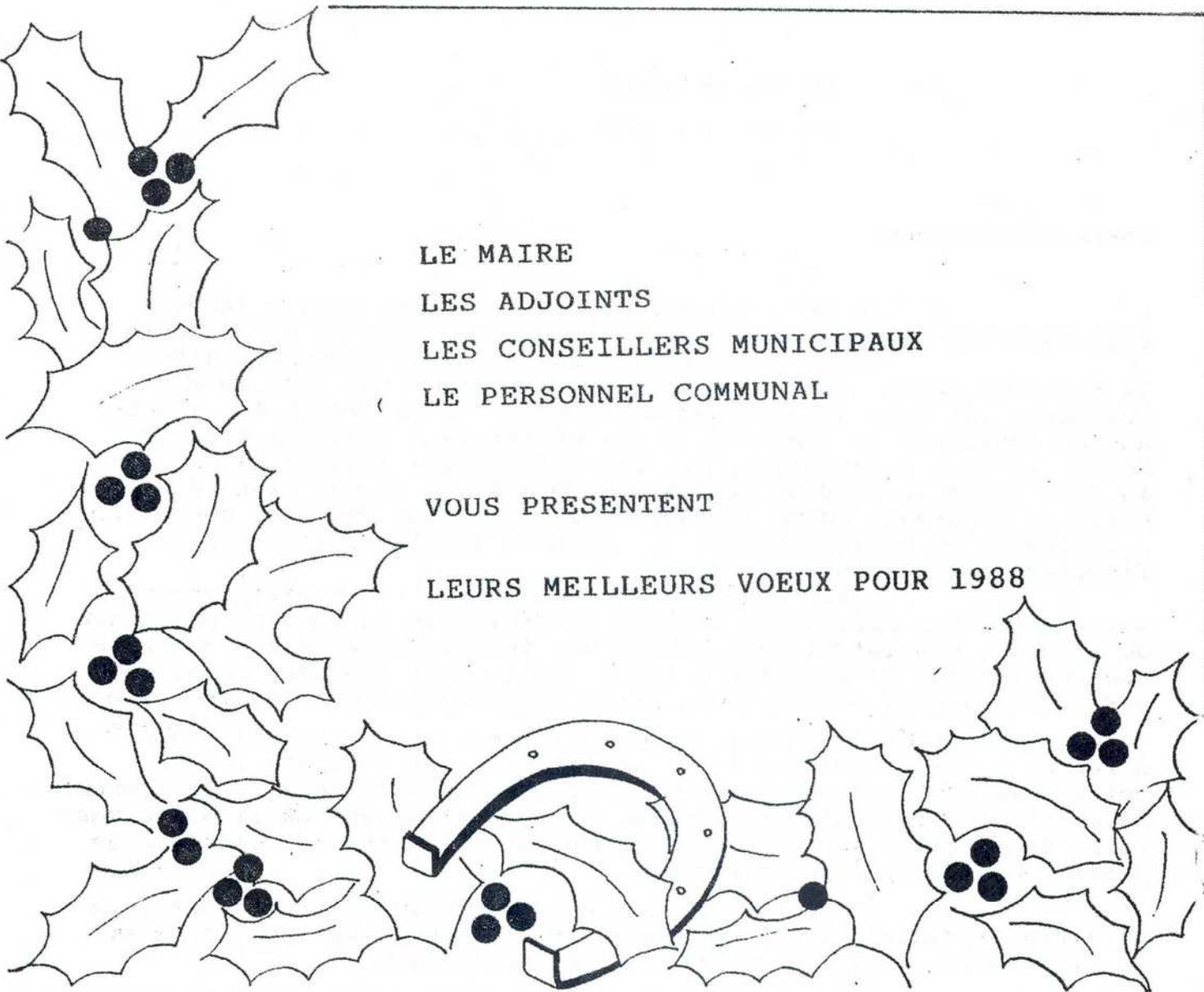
*

BITSCHWILLER-lès-Thann



Vue générale de Bitschwiller vers 1957

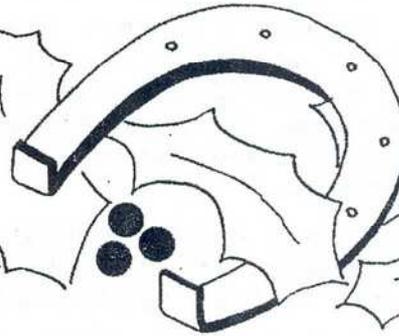




LE MAIRE
LES ADJOINTS
LES CONSEILLERS MUNICIPAUX
LE PERSONNEL COMMUNAL

VOUS PRESENTENT

LEURS MEILLEURS VOEUX POUR 1988



S O M M A I R E

1. Mot du Maire
2. Budget Primitif 1987
3. Tableaux des taux des impôts locaux
4. Décisions du Conseil Municipal
5. Les Sociétés ont la parole
6. Le nom des arbres de notre forêt
7. Problèmes de l'eau
8. Syndicat Intercommunal scolaire
9. Travaux à l'église
10. Nouvelles des écoles
11. Comment obtenir...
12. Appel au bon sens
13. Contrats bleus
14. Racontez-moi dimanche
15. Votre oncle d'Amérique
16. La taillanderie BORNEQUE
17. Jubilaires
18. Etat Civil
19. Le saviez-vous ?

LE MOT DU MAIRE

Chers Concitoyens,

Je suis heureux de pouvoir comme chaque année, vous adresser un petit message par l'intermédiaire de ce bulletin. Voilà bientôt cinq ans que j'ai l'honneur d'être le Maire de cette Commune, grâce à vos suffrages et ceux de mes collègues. Je vous disais dans les précédents bulletins les soucis que me causaient la dégradation des entreprises industrielles de notre village, matérialisée par les difficultés industrielles de la SART et de la FAMT et les licenciements qui en ont résulté. Cette crise grave, outre les dommages causés aux employés concernés a également eu comme résultat une forte réduction des rentrées fiscales de la Commune.

Placé devant cette situation, et en plein accord avec le Conseil Municipal, nous avons décidé de suivre une politique de sagesse, consistant à effectuer des investissements raisonnables, tout en évitant d'augmenter l'endettement de la Commune, ce qui aurait fatalement provoqué une forte augmentation des impôts locaux.

A ce jour, je puis affirmer que cette politique a réussi ; notre endettement a fléchi, nos taux d'impôts locaux ont été maintenus, sans pour autant avoir sacrifié les investissements nécessaires d'entretien de routes, de rénovation des bâtiments communaux, de l'Eglise, de l'Ecole, de poursuite des travaux d'éclairage public, d'eau et d'assainissement.

Nos finances sont actuellement satisfaisantes ; la situation industrielle de la Commune s'est légèrement améliorée et je puis envisager 1988 avec un certain optimisme.

C'est dans ces conditions que s'élaborera le prochain budget et nous pourrons, forts de cette situation, envisager de donner un sérieux coup de pouce à l'investissement et consacrer des sommes plus importantes à l'embellissement et l'équipement de notre village, sans compromettre l'équilibre financier.

J'espère vivement pouvoir compter sur votre approbation, en vous priant de comprendre qu'il me faut toujours, soutenu par le Conseil, trouver le juste équilibre entre les demandes légitimes des particuliers et des sociétés et les impératifs d'une saine gestion que vous m'avez confiée pour 6 ans et dont je devrai vous rendre compte à la fin de mon mandat.

Vous trouverez dans ce bulletin, outre les rubriques historiques, une série d'articles sur la marche de votre Commune qui compléteront les informations parues dans la presse. N'hésitez pas, si vous avez des problèmes ou des questions à poser, à venir nous voir dans notre belle mairie rénovée où le personnel communal, les adjoints et moi-même sommes à votre disposition.

Recevez, chers concitoyens, tous mes messages de sympathie en cette fin d'année et mes vœux d'heureuses et joyeuses fêtes de Noël.

Votre Maire.

BUDGET - 1987 -

INVESTISSEMENT

DEPENSES

-Remboursement d'emprunt: Part de capital	229.000 F
-Acquisition mobilier et matériel administratif	30.000 F
-Travaux de chauffage de l'Eglise	215.000 F
-Travaux de peinture à l'Eglise	290.000 F
-Travaux de réfection du logement de la Salle des Fêtes	160.000 F
-Construction de 4 garages	80.000 F
-Travaux de peinture(Maison forestière et Centre Social)	35.000 F
-Construction d'un mur de soutènement-Ferme du Thannerhubel	50.000 F
-Travaux de peinture à l'Ecole mixte	160.000 F
-Réfection du chemin du Thannerhubel	125.000 F
-Réfection du chemin de l'Allenborn	70.000 F
-Aménagement de la place de la Fonderie	250.000 F
-Construction d'une piste en forêt	25.000 F
-Eclairage public: chemin de l'Allenborn	77.000 F
TOTAL	1796.000 F

RECETTES

-Subvention pour piste en forêt du F.F.N.	12.500 F
-Subvention du Département pour chemin de l'Allenborn	9.750 F
-Subvention du Département pour place de la Fonderie	60.000 F
-Subvention du Département pour chauffage de l'Eglise	45.000 F
-Subvention du Département pour peinture de l'Eglise	60.000 F
-Récupération EDF-Rue de la Carrière-	182.760 F
-Participation du Conseil de Fabrique pour chauffage Eglise	60.000 F
-Participation du Conseil de Fabrique pour peinture Eglise	80.000 F
-Prélèvement sur recette de fonctionnement	1061.612 F
-Fonds de compensation de la T.V.A.	80.000 F
-Taxe locale d'Equipement	35.000 F
-Emprunt C.D.C.	100.000 F
-Subvention du Département pour chemin du Kehrlenbach	3.078 F
-Participation du Tennis Club pour construction du court	6.300 F
TOTAL	1796.000 F

FONCTIONNEMENT

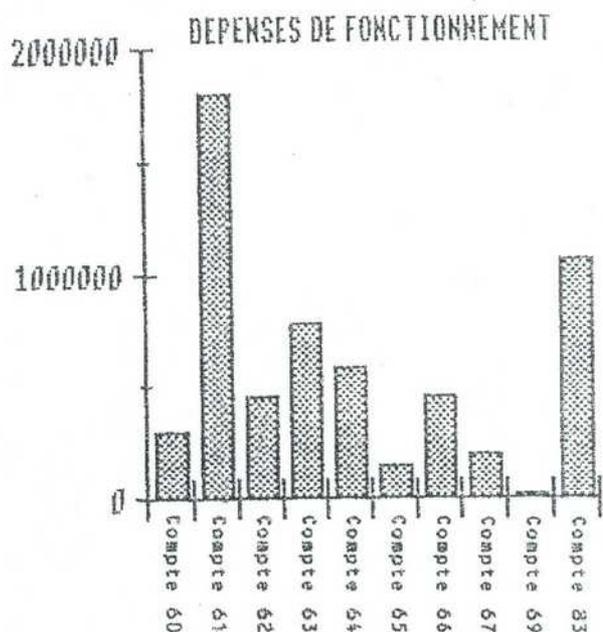
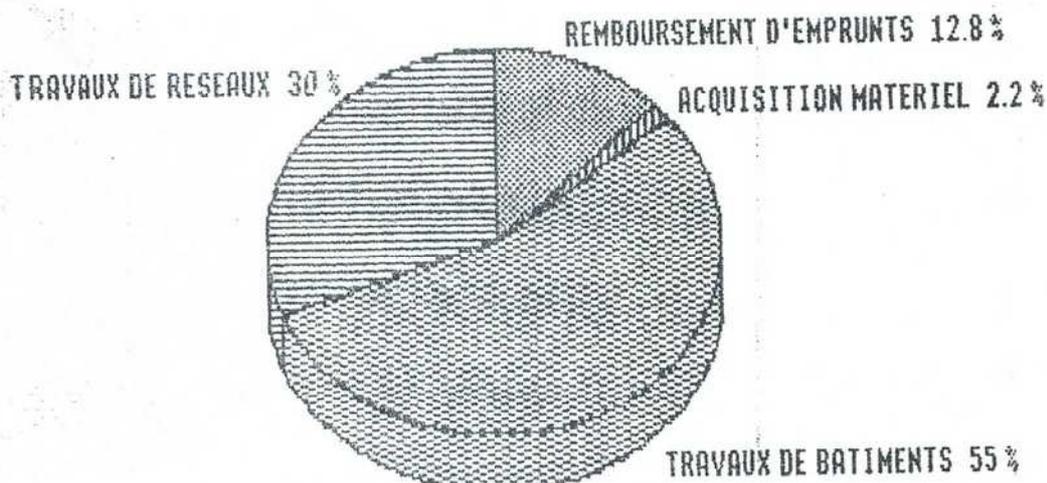
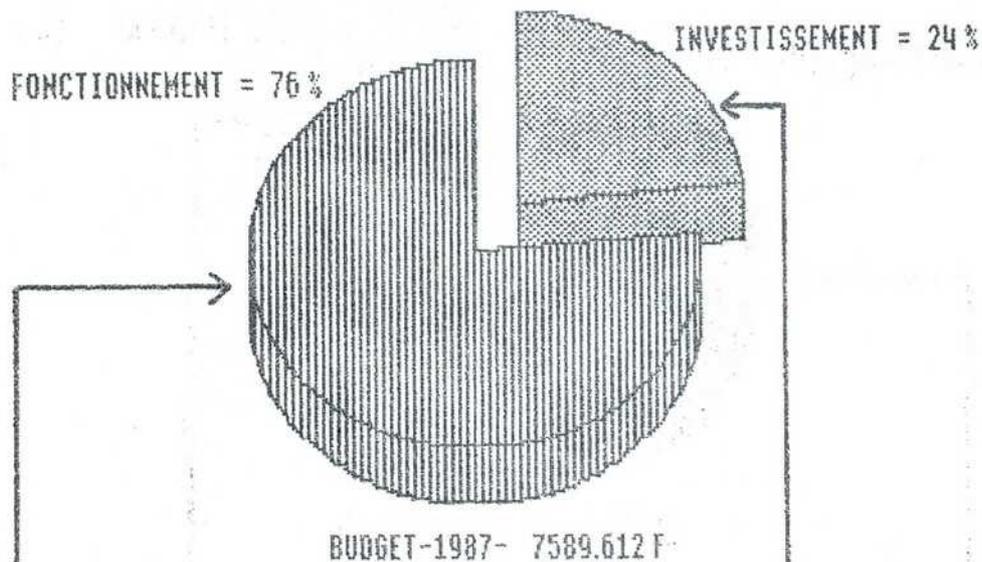
DEPENSES

-Compte 60-Denrées et fournitures	300.000 F
-Compte 61-Frais de personnel	1805.000 F
-Compte 62-Impôts et taxes	445.000 F
-Compte 63-Travaux et services extérieurs	780.000 F
-Compte 64- Participations et contingents	577.000 F
-Compte 65- Allocations et subventions	155.000 F
-Compte 66- Frais de gestion générale	450.000 F
-Compte 67-Frais financiers	205.000 F
-Compte 69-Charges exceptionnelles	15.000 F
-Compte 83-Prélèvement pour investissement	1061.612 F
TOTAL	5793.612 F

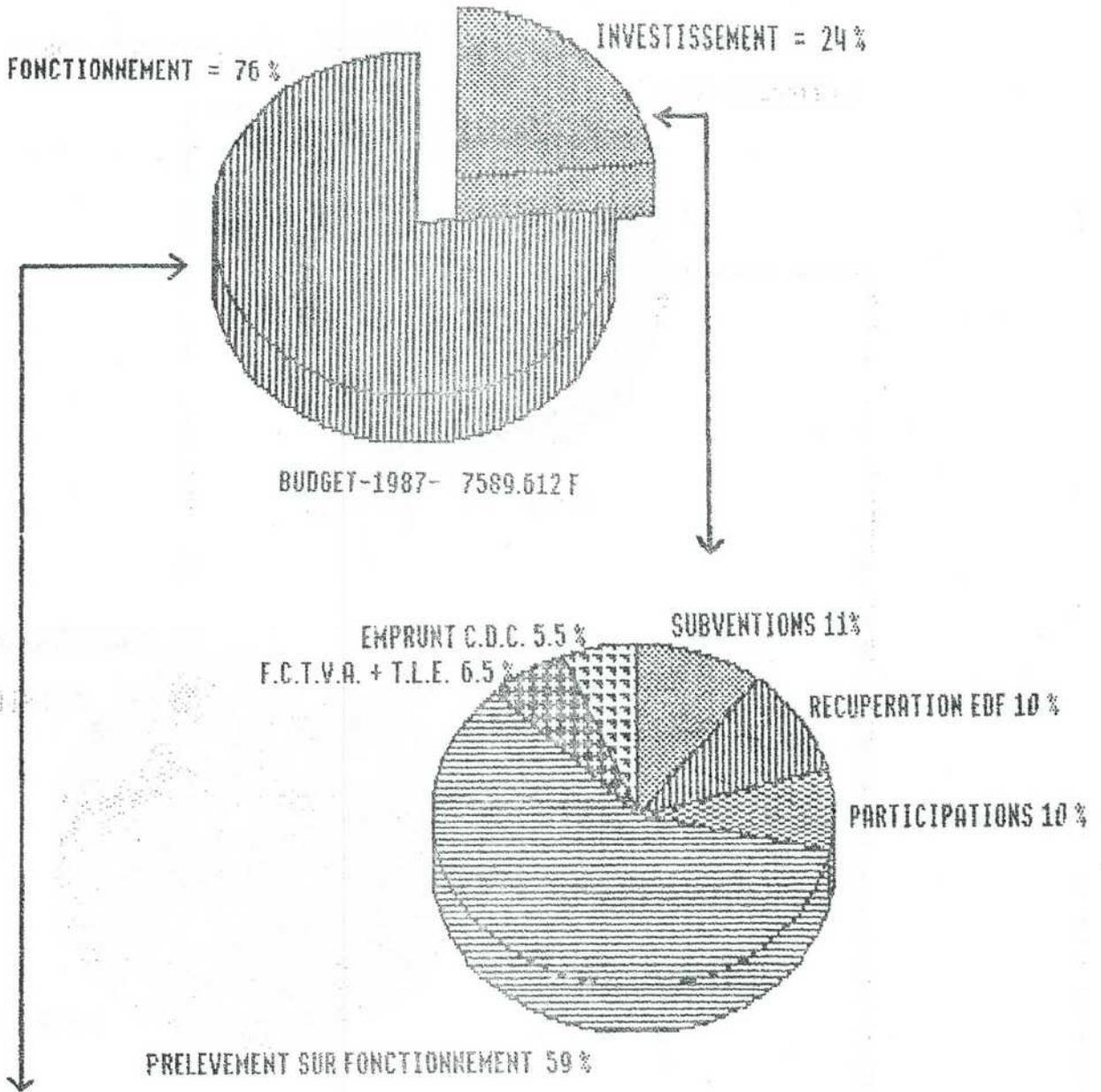
RECETTES

-Compte 70-Produits de l'exploitation	274.000 F
-Compte 71-Produits domaniaux	1004.000 F
-Compte 72-Produits financiers	12.200 F
-Compte 73-Recouvrements-Subventions	55.500 F
-Compte 74-Dotations reçues de l'Etat	1279.860 F
-Compte 75-Impôts indirects	157.300 F
-Compte 77-Contributions directes	2707.191 F
-Compte 82-Produits antérieurs	303.561 F
TOTAL	5793.612 F

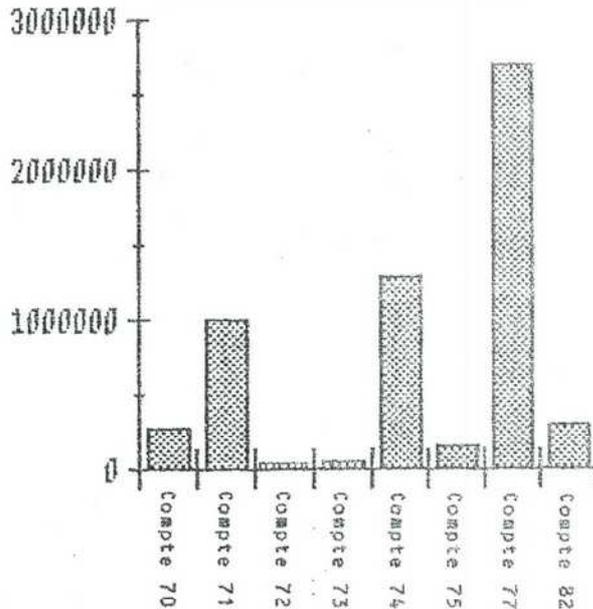
BUDGET 1987 - DEPENSES -



BUDGET 1987 - RECETTES -



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DETAIL DES IMPOTS LOCAUX

1986

1987

	TAUX	BASE	PRODUIT	TAUX	BASE	PRODUIT	VARIATION du PRODUIT
Taxe d'habitation	7,23%	5.871.930	424.540	7,25%	6.137.130	443.714	+ 4,52%
Taxe foncière bâtie	12,28%	4.126.000	506.672	12,28%	4.578.000	562.178	+ 10,96%
Taxe foncière non bâtie	89,47%	355.370	317.949	89,47%	354.010	316.733	- 0,38%
Taxe professionnelle	8,64%	14.108.630	1.218.985	8,64%	12.173.790	1.051.815*	- 13,71%
			2.468.146			2.374.440	

* NOTA : A ce chiffre il convient d'ajouter une somme de 203.406 F payée par l'Etat au titre de la compensation pour les allègements des cotisations de taxe professionnelle consentis aux redevables de la Taxe professionnelle. Compte tenu de cette compensation la Commune a encaissé 1.255.221 F de taxe professionnelle soit une augmentation de 2,97% par rapport à 1986.

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis la parution du dernier bulletin, les principales décisions prises par le Conseil Municipal dans ses différentes séances ont été les suivantes :

12 DECEMBRE 1986

- Approbation du budget supplémentaire se soldant par un excédent de 1.051.379,80 F
- Augmentation des baux de chasse de 1,425 %
- Approbation de l'état de prévision des coupes de bois et devis de repeuplement et travaux.
Recettes brutes 683.750
Dépenses d'exploitation 160.375
Repeuplement 160.375
Travaux de chemins en forêt 95.330
- Acquisition pour 1 F symbolique pour élargissement du chemin du Stiermatten et de la rue Bellevue de terrains appartenant à Monsieur FICHTER Aimé et Monsieur LUTRINGER Bernard
- Réalisation d'une piste de 575 m au canton Erzenbach, coût 25.000

30 JANVIER 1987

- Subventions pour 14 associations locales qui s'échelonnent de 540 à 4.070 F selon leur activité. Conseil de fabrique 4.350 F, Conférence ST Vincent de Paul 8.500 F
- Subventions pour jeunes licenciés sportifs 5.434 F, pour l'école de musique 1.560 F
- Crédit de fonctionnement de l'école mixte : 2150 F par école, 215F par classe, 48 F par élève.
- Renouvellement du bail de la Poste porté à Frs 20.484 par an.

20 MARS 1987

- Vote du budget primitif dont le total se monte à 7.589.612 dont 100.000 F d'emprunt soit 1,3 % du montant total, (emprunt d'ailleurs annulé ultérieurement dans la séance du 19 juin)
- Fixation du taux des impôts maintenus au taux de l'année précédente
- Subvention exceptionnelle de 10.000 F à la Société de Quilles
- Vote d'un crédit de 215.000 F pour l'installation d'un nouveau chauffage à l'église et d'un crédit de 290.000 pour la peinture et la rénovation de l'intérieur de l'église; le Conseil de Fabrique participe à ces travaux pour 140.000 F et le Département pour 105.000 F
- Convention pour la construction d'un abri de chasse dans lot 1 Rive gauche
- Modification du POS pour création d'une zone de loisir

19 JUIN 1987

Approbation du compte administratif et du compte de gestion se soldant par un excédent de 1.380.665

- Annulation de l'emprunt de 100.000 initialement prévu au budget primitif
- Exonération de 2 ans de la taxe professionnelle pour création d'entreprise
- Indemnité de logement aux instituteurs
- Marché de 191.913 F avec l'entreprise FRITZ-GOLLY pour aménagement de la place de la Fonderie
- Location du logement de la salle des fêtes
- Institution du droit de préemption urbain sur le territoire de la Commune
- Signature du contrat bleu avec Jeunesse et Sports

/...

7 AOUT 1987

- Approbation de la modification du P.O.S.
- Signature d'une convention P.I.L. pour chômeurs en fin de droits
- Demande de subvention pour réfection chemin du Thannerhuebel

2 OCTOBRE 1987

- Approbation des travaux envisagés pour 1988 pour un montant de 1.490.000 F
- prévisions de coupes supplémentaires de 466 M3 de bois d'oeuvre et de 280 M3 de bois de chauffage
- Décision d'affecter le produit de la chasse au paiement des cotisations d'accidents agricoles
- Désignation des membres de la commission pour statuer sur l'admission des candidats

22 OCTOBRE 1987

- Constitution des lots de chasse et fixation des mises à prix
Rive gauche lot 1 = 27.800 F (pour 346 HA)
Rive droite lot 2 = 49.000 F (pour 677 HA)
- Transfert de la fonction de fermier, en raison de l'indisponibilité de Monsieur MURER
- Fixation de la date de l'adjudication : 1 février 1988
- Remplacement en raison de la vétusté de la chaudière du chauffage central de l'Ecole Mixte
- Renouvellement du contrat TUC pour 6 stagiaires
- Demande d'emprunt à taux réduit pour piste en forêt rive gauche (65.000 F)

LA CHORALE SAINTE-CECILE DE BITSCHWILLER

Dans notre Alsace, on ne conçoit pas une paroisse digne de ce nom sans une chorale bien structurée.

But d'une chorale paroissiale ? Etre au service de la communauté pour l'animation musicale et chorale de la liturgie en vue d'inciter l'assemblée à la participation.

Depuis la disparition de M. WEISS, notre ancien directeur survenue le 20. Mai 1979, la chorale après quelques mois de flottement est repartie du bon pied. Elle est composée d'une vingtaine de membres de tous âges.

Composition du Comité de la Chorale :

- Directeur : REBISCHUNG Charles
- Président : ANDERHALT Richard
- Vice-Président : MAGNIN Jean
- Organiste : RUFFIO Benoît (en cas d'absence LATSCHA Madeleine)
- Trésorière : MENY Fabienne
- Secrétaire : GULLY Nathalie

Un temps fort pour la chorale, la rencontre cantonale annuelle dans les paroisses respectives à tour de rôle. (à Bitschwiller en 1980 et à nouveau dans une des années à venir).

Comme toute société notre chorale tient son assemblée générale en début d'année avec la participation de M. le Curé.

Le Comité se réunit chaque mois pour régler les affaires courantes et faire des projets pour l'avenir. A ce propos, une réunion de comité a eu lieu récemment pour discuter du 150^e anniversaire de notre église qui aura lieu en automne 1988. Nous avons décidé de contacter tous les anciens chantres pour nous retrouver ce jour-là dans notre église rénovée afin de chanter une messe solennelle.

Nous fondons beaucoup d'espoir sur cette manifestation afin que de nombreux chantres viennent grossir nos rangs. Peut-être et c'est notre souhait que d'autres personnes aimeraient nous rejoindre. Nous sommes prêts à les accueillir pour que notre chorale paroissiale s'agrandisse et progresse afin que Bitschwiller continue à avoir une chorale vivante au service de la communauté.

Le Président.

L'ENSEMBLE DE MUSIQUE ALSACIENNE "DAMPF'PFIFLA"

COMITE :

Président : BRAUN Luc 11 rue du Rhin Bitschwiller-lès-Thann
Direction Musicale : MURA Patrick
Adjoint : HERGOTT Luc
Vice-Président : SCHALLER Jean-Louis
Vice-Président : HAEFFELE Jean
Secrétaire : MULLER Elisabeth
Trésorier : BRAUN Yves
Chef Matériel : WOLF Denis
Adjoint : BOHN Clément
Assesseeurs : WILMANN Antonin
BOHN Régine

1977/1987

Voilà 10 ans naissait le "DAMPF'PFIFLA" composé par une quinzaine de jeunes issus de la Musique Municipale de Bitschwiller-lès-Thann formés à la baguette de M. REBISCHUNG Henri.

Aujourd'hui encore on ne se lasse de lui rendre hommage à juste titre.

Au fil des années d'autres musiciens venus de tout le Haut-Rhin (Colmar, Mulhouse, etc..) se sont ajoutés ou ont remplacé les départs pour former un ensemble soudé et de qualité.

Dix années qui représentent environ 500 répétitions, 350 représentations en étroite collaboration avec les danseurs du "Waschba-Folk" de Dolleren. Des spectacles qui nous ont conduits dans toute la France (Cherbourg, Brest, Joigny, Saintes, Vittel, Raon l'Etape, Beauvais, etc.....)

A l'étranger : RFA, Suisse, Autriche, Belgique, Pologne ainsi que des émissions pour FR3, ARD (4 émissions IM KRUG ZUM GRUNEN KRANZE)

Sans oublier notre belle région d'Alsace et ses fêtes typiques : Turckheim, Koetzingue, Foire aux Vins de Colmar, Fêtes d'Octobre de Mulhouse, etc...

En 1981, notre ensemble a participé au "SUNDGAUER FIRMENOPÉRETTE alsacienne qui a réuni une centaine de participants (Chorales, accordéons, Waschba-Folk, Mandolines, Dampf'Pfiffl, Comédiens et le Groupe Géranium de Mulhouse).

En 1984 "TANZ MAIDL TANZ" avec la participation de la Chorale de Cernay, le Waschba-Folk, le Groupe Géranium, des Comédiens, et le DAMPF. Ces spectacles ont été produits dans toute l'Alsace et ont connu un vif succès populaire.

.../...

UN DEUXIEME ANNIVERSAIRE

Marqué par l'accueil du 26 avril au 5 Mai 1987 du Groupe Polonais "HALKA" de Lublienice (Pologne) qui se sont produits à Thann, Bitschwiller, Soissons, Waldighoffen et Masevaux durant leur séjour en France. Ils connurent un immense succès.

Le 18 octobre 1987 dans le cadre de notre anniversaire nous avons tenu à rendre hommage à celui qui fût l'instigateur de notre ensemble : Monsieur Henri REBISCHUNG, il a su nous insuffler la passion de la musique.

Nous nous sommes rendus à son domicile pour lui offrir un petit concert qui fût d'autant plus apprécié par le retraité puisqu'il correspondait également à son 84e anniversaire.

Nous tenons à remercier la Municipalité pour son soutien tout au long de ces 10 années.

Le Comité se tient à votre disposition pour tous renseignements.

Le Président.

MUSIQUE MUNICIPALE

Le Mot du Président

L'année 1987 a été l'année de ma nomination à la présidence de la Musique Municipale.

J'entends remplir au mieux cette tâche en continuant dans la même voie que mon estimable prédécesseur.

Monsieur BUTTUNG m'a remis une société dynamique, très capable et pleine de promesses.

A l'occasion de la fête de la musique, qui correspondait également à la fête de la Saint-Jean, nous avons reçu une société amie : l'Harmonie de Leforest dans le Pas de Calais qui avait choisi l'Alsace pour sa sortie annuelle.

La prestation en plein air qu'elle nous a offerte a été un réel succès. Les témoignages chaleureux et l'annonce de leur venue l'année prochaine, démontrent que Bitschwiller tout entier est un village accueillant.

L'union faisant la force, la récente fusion avec la société de musique de Willer-sur-Thur a enfin pu être réalisée. Le potentiel humain et culturel mis en commun sera des plus stimulant pour guider et initier nos jeunes dans la vie musicale et associative.

A l'occasion des fêtes de fin d'année nous présentons à toute la population nos meilleurs vœux.

L'ECOLE DE MUSIQUE

Forte de 21 élèves, l'école de Musique continue à former des jeunes musiciens sous la direction du Chef Monsieur André DURLIAT. Les cours théoriques (solfège) et instrumentaux sont toujours dispensés à Bitschwiller même, dans les locaux de l'ancienne Ecole des Filles. Lors du concours 1987, l'Ecole de Musique s'est défendue honorablement, de nombreux diplômes ont été remis à nos jeunes musiciens méritants. Pour nos toutes jeunes recrues, nous avons en la personne de M. WOLFARTH un maître dans la manière d'enseigner la musique. L'avenir saura nous le prouver.

Pour étoffer l'harmonie, nous recherchons toujours des candidats jeunes ou adultes pour percussions, barytons, basses et tous les autres instruments.

Le Président :

Jean Louis MARBACH

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

◇◇◇◇◇◇

◇◇◇

L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Y a-t-il risque de pénurie ?

Le problème d'alimentation en eau est à l'ordre du jour un peu partout. Sommes nous également menacés d'une éventuelle pénurie d'eau à Bitschwiller ? C'est ce que nous allons brièvement examiner dans cet article.

Il faut rappeler qu'en parlant d'alimentation en eau, il est question d'eau potable, non polluée. Les nombreuses précipitations annuelles drainées par la Thur ne peuvent pour la plupart être utilisées pour des usages domestiques ou même industriels, car contaminées par les rejets industriels, les engrais chimiques, les rejets domestiques, etc...

Dans le passé, l'eau était extraite de puits individuels, puis la Commune a assuré son alimentation par le captage des sources du vallon du Busenbach et du Kehrlenbach, mais au fil des années, la consommation augmentant par suite de la modernisation générale, il a fallu reconsidérer le problème.

INTERVENTION DU SIVOM

Les Maires de 9 Communes regroupées au sein du SIVOM - Thann, Vieux-Thann, Bitschwiller-lès-Thann, Willer-sur-Thur, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Bourbach-le-Haut, Bourbach-le-Bas - décidèrent, avec l'assentiment de leurs conseils municipaux respectifs, de mettre en commun leurs ressources en eau, et de confier la gestion et l'exploitation à une société spécialisée, la SOGEST.

Celle-ci a mis en oeuvre une interconnexion par maillage des réseaux de ces 9 communes. Ainsi en cas de besoin : rupture d'une conduite, assèchement d'une source, pollution passagère, nettoyage de filtre ou réservoir, l'eau disponible peut être répartie également entre les différents adhérents du syndicat. Cela constitue un gros progrès pour la sécurité d'alimentation.

CONSOMMATION TOTALE

La consommation totale annuelle est actuellement de 1.260.000 m³ pour les 9 Communes, dont 101.000 m³ pour Bitschwiller, soit pour notre commune une consommation de 140 litres par jour et par habitant.

GARANTIE D'ALIMENTATION

Pour le moment, les ressources disponibles sont largement suffisantes pendant 9 mois de l'année. Mais il y a des périodes critiques plus ou moins longues, où le débit des sources diminue très fortement. C'est ce qu'on appelle l'étiage. C'est ainsi que les sources du Busenbach peuvent passer de 550 m³ à 80 m³/jour.

Cette période d'étiage se situe généralement en septembre, octobre parfois novembre. Elle est naturellement fortement influencée par la pluviométrie, l'importance de la couche de neige, la fonte lente ou rapide de celle-ci.

Depuis quelques années nous avons connu dans le SIVOM des périodes critiques où les réservoirs étaient presque à sec.

PRECARITE D'ALIMENTATION

La grande faiblesse de notre alimentation réside dans le fait que 75% de nos ressources proviennent du ruisseau de Goldbach. Or, celui-ci est à l'air libre et pas à l'abri d'une pollution accidentelle : par hydrocarbure, par exemple. Cela constituerait une grande catastrophe pour notre alimentation. La SOGEST nous a à différentes reprises alertés sur le danger d'une alimentation insuffisamment diversifiée en nous demandant d'envisager la recherche de nouvelles ressources.

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION

Si notre alimentation actuelle reste stable, il faut par contre tabler dans l'avenir sur une consommation croissante. Celle des ménages n'évolue pas beaucoup en raison du prix élevé de l'eau, mais par contre les besoins industriels qui sont déjà de 410.000 m³ par an, ont tendance à augmenter, et il serait antiéconomique de refuser des implantations industrielles par manque d'eau.

REMEDES

Conscients de l'importance du problème, les représentants des communes dans le SIVOM ont décidé d'empoigner le problème et de trouver coûte que coûte de nouveaux approvisionnements.

Il existe plusieurs possibilités :

- 1) Une prise d'eau près du See d'Urbès. Les forages exécutés sont très positifs et révèlent de gros débits possibles. Mais les travaux nécessaires et la distance en font une solution chère, en principe à abandonner.
- 2) Une cession d'eau par le SIVOM de GUEWENHEIM dont la production est excédentaire. La pose d'une conduite jusqu'à Vieux-Thann est relativement facile donc moins onéreuse.
- 3) La prise d'eau sur la retenue de Michelbach
- 4) La prise d'eau sur la nappe phréatique près de Reiningue où des forages sont actuellement en cours.

Les membres du SIVOM prendront très prochainement position après étude approfondie des différents projets.

Quoiqu'il en soit, nos communes se trouveraient placées devant des dépenses importantes, en partie subventionnables par l'Agence du Bassin et le Département, mais qui risquent de retarder certains projets d'assainissement dans nos communes. Mais une alimentation d'eau sans problème est une priorité des priorités dans une économie moderne.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE

Créé en 1968, il a pour objet "les études, constructions, aménagement et gestion des équipements scolaires et sportifs nécessaires par la mise en application de la Réforme de l'Enseignement ainsi que tous les problèmes annexes".

A la rentrée de septembre 1987, la fréquentation par nos élèves des établissements de la cité scolaire de Thann se traduit par les chiffres suivants :

L E G T (Lycée rue Jean Flory)	25 élèves
Collège Charles Walch (rue Jean Flory)	60 élèves
Collège Rémy Faesch (Place Joffre)	55 élèves

La participation de notre Commune au titre de l'année 1987 est de 143.978 F. Cette contribution est calculée d'après

- la moyenne des taux proportionnels des bases d'imposition aux quatre taxes (habitation, foncière sur propriétés bâties et non bâties, taxe professionnelle)
- le nombre d'élèves de la Commune scolarisés aux deux collèges
- le nombre d'habitants (recensement de 1982 soit 1922 habitants)

ORIENTATION BUDGETAIRE POUR 1988

Un important programme de mise à niveau des deux collèges est prévu pour 1988 (et les 3 années à venir) de concert avec le département

Une liste indicative de travaux a été élaborée pour les deux établissements :

COLLEGE CHARLES WALCH

. chaufferie.....	800 000 F
. toiture faible pente.....	1 200 000 F
. sanitaire (réfection totale).....	280 000 F
. Ballon ECS.....	20 000 F
. Châssis PVC Externat.....	960 000 F
. Châssis PVC ½ pension.....	210 000 F
. Faux plafond.....	55 000 F
. Stores.....	225 000 F

TOTAL T.T.C. 3 750 000 F

(dont 1 008 000 F pour le Syndicat)

COLLEGE REMY FAESCH

. réfection de la façade ouest du bâtiment de liaison.....	33 000 F
. aménagement de sanitaires pour les professeurs.....	40 000 F
. réfection des encadrements de baies et appuis en grès et bois.....	82 000 F
. traitement fongicide de la charpente.....	55 000 F
. aménagement d'un local de technologie nouvelle.....	600 000 F
. remplacement de 87 fenêtres.....	350 000 F
. mise en conformité des exutoires de fumée.....	15 000 F
. isolation phonique de la future salle de musique.....	60 000 F
. isolation thermique salles du 1er étage (sur préau).....	35 000 F
. réfection des sols des salles de classe.....	280 000 F
. aménagement d'un nouveau C.D.I.....	<u>73 000 F</u>

TOTAL T.T.C. 1 623 000 F

(dont 437 000 F pour le Syndicat)

Le financement de ce projet a été voté par les délégués des 14 Communes lors de la réunion du 23.10.1987 et se traduit par

- une augmentation consécutive à l'inflation de 3,5%
- une provision pour annuités d'emprunt pour financement des travaux de 1,5%

soit un total de + 5%

D'où une augmentation moyenne de 5% des cotisations communales pour les 3 années à venir.

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Les travaux dans notre église

Bientôt les Bitschwilleroises et Bitschwillerois auront une belle église bien chauffée.

C'était en 1968 que l'on avait modernisé le chauffage par un passage au fuel sur l'ancienne chaudière à charbon (en brique et fonte) construite en 1953.

C'était aussi en 1968 que l'on avait entrepris la réfection de la peinture.

Mais 20 ans après, l'église était devenue inchauffable par le rendement déplorable de l'ancienne chaudière et l'aspect intérieur s'est dégradé de plus en plus. Il fallait donc changer la chaudière

Coût travaux de maçonnerie compris	215 000 F
et rénover l'intérieur de l'église coût	285 000 F
Coût total des travaux	500 000 F
Financement Commune	250 000 F
" Conseil Général	110 000 F
" Conseil de Fabrique	140 000 F

Le conseil municipal n'a pas hésité à suivre Monsieur le Maire qui proposait une subvention remarquable pour les travaux dans notre église qui fait partie du patrimoine de notre village. Merci pour leur soutien.

Nous remercions le Président et les Conseillers Généraux du Haut Rhin qui, suite à l'intervention toujours efficace de M. Roland Ortlieb, nous ont alloué une subvention très appréciable.

Mais voilà, ces deux subventions n'auraient de loin pas suffi pour couvrir les frais engagés pour une telle opération. Après un simple appel, 34 bénévoles se proposèrent de sillonner le village pour effectuer une quête.

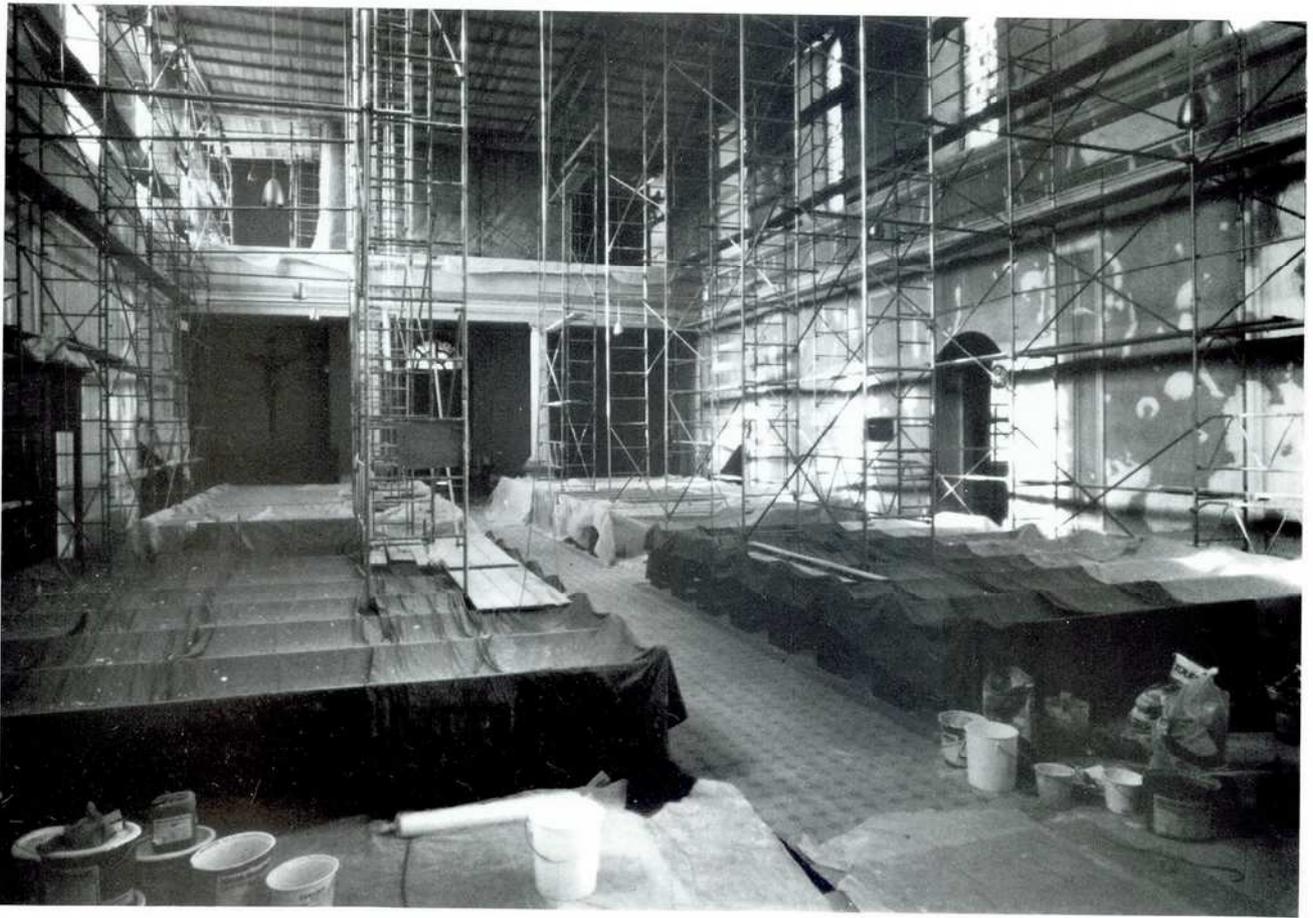
Et quelle quête ! plus de 120 000 F. Encore merci à ceux qui ont fait du porte à porte, car ce n'est pas facile et merci à tous ces généreux donateurs.

Il ne faut pas oublier l'immense travail accompli deux samedis de suite, par une équipe des sapeurs pompiers pour démolir et dégager l'ancienne chaudière. Un grand bravo et merci à eux.

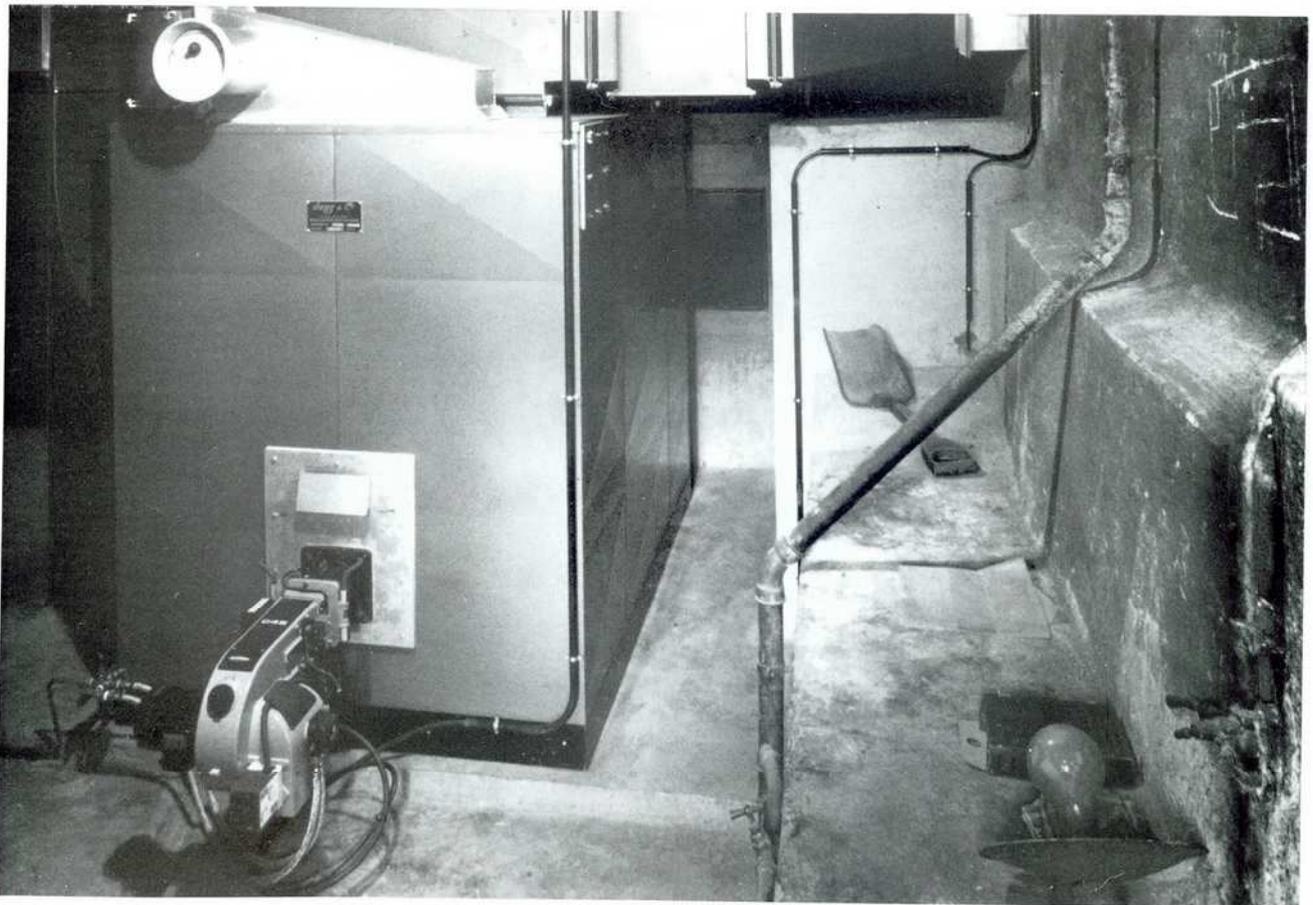
Tous les Bitschwillerois ont, d'une manière ou d'une autre contribué à la réussite de cette grande entreprise et ont prouvé par là que leur village avait une âme bien vivante et un coeur qui bat toujours en son milieu. Merci à tous.

Nous comptons à présent sur une participation massive des habitants de Bitschwiller, notamment de toutes les sociétés locales, à la célébration du 150ème anniversaire de la construction de l'église, qui se déroulera l'automne prochain.

Le Conseil de Fabrique



Travaux de peinture à l'Église



Nouvelle chaufferie de l'Église



Fête de Noël 1986



Inauguration de la BCD

représentants : le maire et ses adjoints, le personnel de la mairie, les parents élus au conseil d'école, M. Defranoux, inspecteur départemental de l'éducation nationale et M. Walgenwitz, conseiller pédagogique. Les enseignantes de l'école maternelle et M. Ortlieb, conseiller général, étaient également présents.

En évoquant les efforts consentis par chacun, l'on se plut à souligner le caractère exemplaire de cette réalisation menée conjointement à son terme actuel et provisoire par tous les partenaires de l'école, également conscients de l'intérêt et de l'impérieuse nécessité de promouvoir la lecture auprès des enfants.

L'école dispose ainsi d'un outil pédagogique de premier ordre qui mérite d'être exploité et développé sans la moindre réticence.

LES VACANCES SCOLAIRES

NOEL

du samedi 19 décembre 1987 après la classe
au lundi 4 janvier 1988 au matin

HIVER

du jeudi 18 février 1988 après la classe
au lundi 29 février 1988 au matin

CONGE MOBILE

le jeudi 31 mars 1988

PRINTEMPS

du vendredi 1 avril 1988 après la classe
au lundi 18 avril 1988 au matin

ETE

du jeudi 30 juin 1988 après la classe
la date de la rentrée restant à préciser

SUBVENTION

EXCEPTIONNELLE

Achat d'un magnétophone à cassettes Educassette 18 W BARTHE en renouvellement du matériel utilisé pour l'enseignement de l'allemand (école mixte) : 3450 F.

EXTERIEUR ET INTERIEUR,
TRAVAUX A L'ECOLE MIXTE

COUVERTURE

Etanchéité de l'auvent de la porte d'entrée côté cour.

Entreprise
Raymond SCHWERTZ,
5 130 F

F A Ç A D E

Réfection du bâtiment, crépi et peinture, pour un total de
181 518 F

Entreprises :

HANBALI, crépi
18 718 , 40 F

LUTRINGER-SILLON,
crépi 5 930 F

GEYMAN, peinture
54 653 , 18 F

AVELINE, peinture
102 216 , 42 F

CHAUFFAGE

Nouvelle chaudière.

SANITAIRE ET CHAUFFAGE
THANNQIS SARL,
52 000 F

.....
ECOLE

ECOLE

ECOLE

ECOLE
.....

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

AUX CONSEILS D'ECOLE

POUR L' ANNEE SCOLAIRE 1987/1988

ECOLE MATERNELLE

Titulaires	Mme GOEPFERT Brigitte	24 , rue de l'Industrie
	Mme COLIN Odile	4a, rue des Vosges
Suppléants	Mme DOBECK Marie-Josée	10 , rue de la Chapelle
	Mme SCHWANDER Jacqueline	16 , rue du Rhin

ECOLE MIXTE

Titulaires	Mme MAGNIN-ROBERT M.-A.	30 , rue Joffre
	Mme DEBRUT Emilienne	chemin du Kehrlenbach
	Mme FEDER Jeannine	7 , rue de la Fonderie
	Mme LATUNER Jeannine	27 , rue de la Carrière
	Mme KEMPF Marie-Josée	23 , rue des Tilleuls
Suppléants	Mme COLIN Odile	4a, rue des Vosges
	Mme GIACALONE Bernadette	5 , rue Longchamp
	Mme GOEPFERT Brigitte	24 , rue de l'Industrie
	Mme GERARD Evelyne	5 , rue du Chemin de Fer
	Mme BOUJEANT Isabelle	36b, rue des Vosges

ECHANGE FRANCO-ALLEMAND

Au cours de l'année scolaire 1986/87 une classe de CM a pratiqué des échanges avec une classe de la Bärenfelschule de Grenzach-Wyhlen (Pays de Bade). Les enfants ont échangé des lettres individuelles, collectives et des enregistrements sur cassette.

Les élèves de Bitschwiller sont allés à Grenzach au mois de mai 87, les correspondants allemands nous ont rendu visite au mois de juin. Les rencontres se sont déroulées dans une ambiance sympathique.

A noter qu'une institutrice allemande seconde les maîtres qui dispensent l'enseignement de l'allemand.

.....
ECOLE

.....
ECOLE

.....
ECOLE

.....
ECOLE
.....

Assurément les petits cochons d'Inde se portent bien, cette page pourtant ne leur est pas consacrée, et eux-mêmes ne le regretteront sans doute pas non plus. (D'ailleurs ils étaient nés en automne.)

Si quelque chose a vu le jour en ce 21 mars 1987, c'est l'Association de l'Ecole de Bitschwiller-lès-Thann, qui tenait son assemblée constitutive. Le désir et le besoin d'ouverture qu'elle veut incarner consacraient la démarche des mois précédents.

Printemps 87
premier jour

NAISSANCE A L'ECOLE

L'Association de l'Ecole de Bitschwiller-lès-Thann est affiliée à la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente, par l'intermédiaire de la Fédération des Oeuvres Laïques du Haut-Rhin.

Comme l'indique son nom, le lieu privilégié de son action est l'école, cependant elle peut organiser des activités de toutes natures et pour tous les publics.

Elle regroupe enfants et adultes désireux de prendre en charge une partie du fonctionnement et de l'équipement de l'école, avec des animations régulières ou exceptionnelles dans le temps scolaire ou en-dehors, et est ouverte à toute personne souhaitant agir en ce sens. Notons que le comité directeur de l'association comprend 1/3 d'enfants.

Elle compte en ce moment 116 enfants et 23 adultes, dont 115 enfants et 9 adultes composent aussi la section sportive de l'association, appelée USEP.

Ses activités actuelles sont les suivantes :

- dans le temps scolaire
 - * séances hebdomadaires de natation
 - * préparation et prise en charge des activités telles que fête de Noël, carnaval, kermesse
 - * travaux matériels dans la bibliothèque (adultes)
 - * rencontres sportives entre écoles
- en-dehors du temps scolaire
 - * expression corporelle (enfants)

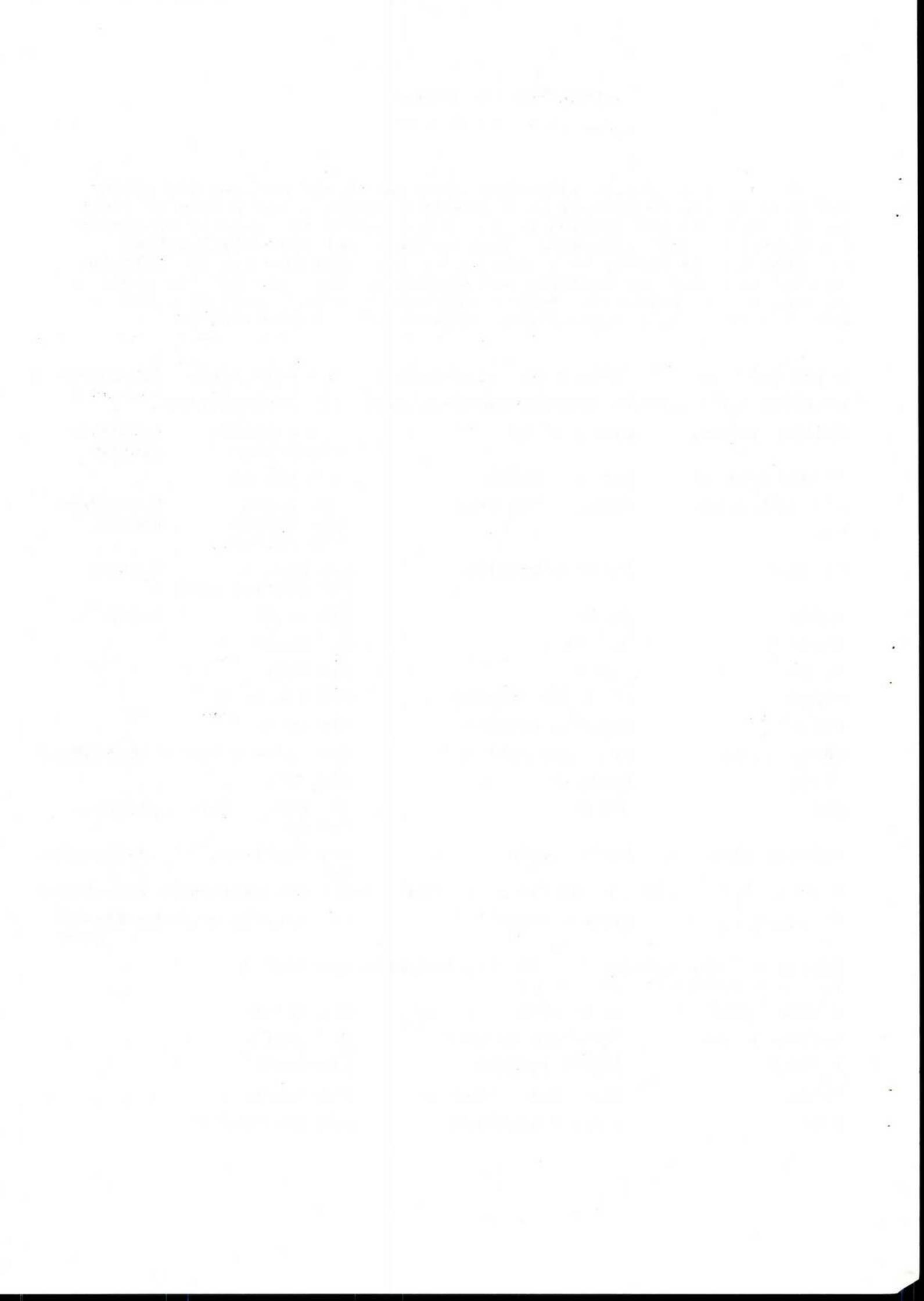
.....
ECOLE ECOLE ECOLE ECOLE

.....
.....
.....

ARBRES DE NOS FORETS

La forêt de Bitschwiller-lès-Thann qui a une surface d'environ 845 ha comporte de nombreuses essences d'arbres ; les agents de l'ONF en ont dénombré une trentaine. Il nous a semblé intéressant de donner une liste des plus représentatives en indiquant leur dénomination en français, en latin, en allemand, et dans certains cas en dialecte, ce qui permettra aux anciens, peu coutumiers des appellations françaises, de s'y retrouver. Nous remercions M. GUTH, agent de l'ONF pour l'aide qu'il a apportée pour dresser cette nomenclature.

Sapin pectiné	Abies Alba (alba=blanc)	die <u>Weis</u> stanne	Schwarzstanne
Douglas(sapin douglas)	Pseudotsuga douglasii	Die Douglastanne	
Épicéa commun	Picea Abies	die Rottanne- die Fichte	Rottanna- Fichta
Mélèze d'Europe	Larix decidua	Die Lärche	
Pin Sylvestre	Pinus sylvestris	die Kiefer - die Föhre- die Fichte	Kieferbaum - Fohrla
Tremble	Populus tremula	die Espe - die Zitterpappel	Eschpa
Saule	Salix	die Weide	Wieda
Bouleau	Betula	die Birke	
Aulne	Alnus	die Erle	
Charme	Carpinus Betulus	die Hagebuche	
Hêtre	Fagus Sylvatica	die Buche	
Chataignier	Castanea sativa	der Kastanienbaum	Kechtabaum
Chêne	Quercus	die Eiche	
Orme	Ulmus	die Ulme - die Rüster	Ruescha
Alisier Blanc	Sorbus Aria	der Mehlbeer- baum	Mahlbeera baum
Sorbier des Oiseleurs	Sorbus Aucuparia	der Vogelbeerbaum	Vogelbeera
Merisier	Prunus Avium	der Vogelkirschbaum	Kirsch- baum
Robinier (Faux acacia) (le vrai acacia ets le mimosa)	Robinia Pseudoacacia	die Akazie	
Erable sycomore	Acer Pseudopltanus	der Ahorn	
Erable plane	Acer platanoïdes	der Ahorn	
Tilleul	Tilia cordata	die Linde	
Frêne	Fraxinus excelsior	die Esche	
Houx	Ilex aquifolium	die Stechpalme	



Comment obtenir

Pièce désirée	où s'adresser	Pièce à fournir	Coût	Observations
Légalisation de signature	Mairie	Pièce à légaliser pièce d'identité avec signature	gratuit	
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer date de naissance vos nom et prénoms	gratuit	Joindre une enve- loppe timbrée. Indiquer l'objet mariage, aff.adm.
Extrait d'acte de mariage Bulletin de mariage	Mairie du lieu du mariage	Indiquer date du mariage, vos nom et prénoms	gratuit	Joindre une enve- loppe timbrée à votre adresse Indiquer l'objet de la demande
Extrait d'acte de décès Bulletin de décès	Mairie du lieu du décès ou du dernier domicile du défunt	date du décès, nom et prénoms	gratuit	Joindre une enve- loppe timbrée à votre adresse. Indiquer l'objet de la demande
Fiche individuelle ou familiale d'Etat Civil	toute Mairie	Livret de famille ou extrait d'acte de naissance	gratuit	
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Livret de famille justification du domicile (quittance de loyer ou EDF)	gratuit	avoir 18 ans et être de nationa- lité Française
L'inscription sur la liste électorale est obligatoire ; elle peut être demandée toute l'année				
Renouvellement de la carte d'identité	Mairie du domicile	2 photos d'identité récentes, livret de famille, carte périmée	timbre fiscal**	Pour une lère demande il faut en plus un extrait d'acte de naissan- ce et un justifi- catif de nationa- lité française
Attestation d'autorisation de sortie du territoire délivrée aux mineurs de nationalité française	Mairie du domicile	Autorisation écrite du chef de famille	gratuit	Demande à faire par le représen- tant légal
Passeport	Mairie du domicile	Carte d'identité 2 photos, passe- port périmé	timbre fiscal**	
Extrait du casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107 rue du Landreau 44079 NANTES CEDEX	Fiche d'Etat Civil + formulaire à prendre en Mairie	gratuit	y compris les personnes nées à l'étranger
Certificat de nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille et toutes pièces prouvant votre nationalité	gratuit	
Photocopie conforme	Toute Mairie ou Commissariat	Présenter l'original	1 F par page pour la photocopie (Tarif à Bitschwiller)	
Livret de famille	Mairie du domicile	En cas de vol four- nir un certificat de vol (Gendarmerie) fournir l'état civil des conjoints et des enfants	gratuit	
Certificat de vaccination	Mairie du domicile	Présenter les certi- ficats originaux ou le carnet de santé de l'enfant	gratuit	
Certificat de domicile	Mairie	Pièce d'identité	gratuit	Le demandeur doit figurer au fichier domici- liaire
Paraphe de registres professionnels	Mairie	Pièce d'identité	gratuit	

** Montant à demander à la Mairie

APPEL AU BON SENS DE NOS CONCITOYENS

Les soirs d'été il est très courant que des feux soient allumés afin d'éliminer déchets, foin et herbe non séchée ; cela entraîne une gêne considérable aux voisins, sinon à tout le village, car les fumées s'abattent vers le fond de la vallée.

Ces fumées, très opaques, se propagent souvent sur la nationale 66 et exposent les automobilistes à un véritable danger. Il est à rappeler qu'en cas d'accident, la responsabilité pourrait incomber aux personnes ayant allumés ces feux, et celles-ci pourraient être sévèrement sanctionnées.

Allumer des feux n'est pas interdit mais il faut le faire avec bon sens.

D'autre part, la combustion des bouteilles et autres emballages en plastique est également à proscrire avec véhémence, car cela produit un dégagement de chlore d'une toxicité très élevée et très dangereuse pour la population.

Un dernier point qu'il faudrait arriver à éliminer de nos mœurs est la vidange des voitures, nettoyage des poêles à mazout et autres sur les regards de l'assainissement ; cet acte est à considérer comme un crime contre l'environnement. A cet effet nous vous rappelons que des récipients destinés à récupérer les huiles usagées sont en place au dépôt communal, au service de tous les habitants.

Pour que notre bien être ne se dégrade pas d'avantage nous rappellerons le dicton : "Ne faites pas à autrui ce que vous ne voulez pas que l'on vous fasse."

Puisse ces quelques lignes faire réfléchir les Bitschwillerois !

LES CONTRATS BLEUS

Le Contrat Bleu est un engagement entre le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports et la Commune.

Il permet d'utiliser au mieux les installations existantes, l'encadrement pédagogique étant assuré grâce à un financement de l'Etat.

Son but est de proposer aux enfants de 6 à 12 ans un maximum d'activités sportives, artistiques ou culturelles, en dehors du temps scolaire. Ces heures de loisirs seront pour eux l'occasion de pratiquer des activités nouvelles et pourquoi pas de se découvrir des vocations particulières.

Pour deux heures d'activités par semaine la participation demandée aux parents est de 30 F par trimestre. Une première réunion organisée à la Mairie le 16 avril 1987 a permis à M. Jean-Paul OMEYER, Conseiller de Secteur de Jeunesse et Sports, de faire une large information aux Présidents des Sociétés Locales intéressées par le projet.

Six associations ont répondu favorablement et proposent des activités à 48 jeunes.

- le Football-Club : initiation au football le mardi de 17 à 19 h au stade municipal (9 participants)
- la Gymnastique : initiation à la gymnastique le jeudi de 17 h à 19 h dans leur salle (5 participants)
- le Tennis-Club : initiation au tennis - activité qui ne débutera qu'après l'hiver (6 participants)
- le Judo-Club : initiation au judo le jeudi de 17 h à 19 h au dojo au sous-sol de l'Ecole Mixte (6 participants)
- l'Association des jeunes : initiation à l'informatique le vendredi de 17 à 19 h à l'Ecole mixte (9 participants)
- la Musique Municipale : initiation à la Musique le mardi ou vendredi de 17 h à 19 h à l'ancienne école des filles (13 participants)

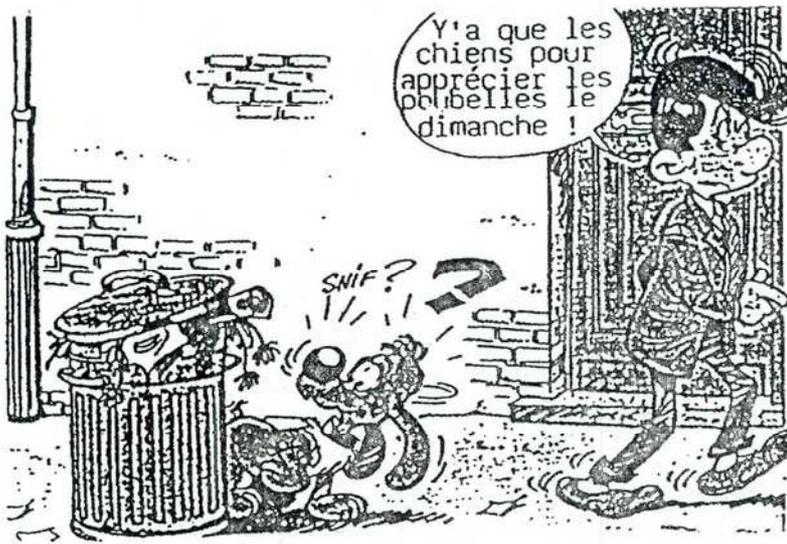
Pour ces activités, les six sociétés concernées toucheront une subvention globale d'environ 28.000 F

A titre d'information on peut signaler que pour l'ensemble de la vallée de Saint-Amarin (de Vieux-Thann à Wildenstein) cette opération touche 46 sociétés et 608 enfants.

!!!!!!!

!!!!

!!



RACONTEZ MOI DIMANCHE !...

Qu'en pensez-vous ?

Par chance tout le monde ne s'emploie pas à ces travaux les dimanches. Comment font-ils ?

Question d'organisation répondront-ils.



Rappelez-vous cette chanson :

" Le travail c'est la santé
 Ne rien faire c'est la conserver
 Les prisonniers du boulot
 Ne font pas de vieux os..."

Rajoutons pour conclure :

Travailleurs du dimanche
 Descendez vos manches
 Prenez le temps d'apprécier le silence
 Et profiter de votre existence.



VOIRE ONCLE D AMERIQUE

+++++

Qui n'a entendu parler du fameux Oncle d'Amérique ?

Y-en a-t-il un dans votre famille ? peut-être le trouverez-vous dans cet extrait d'une liste d'habitants de Bitschwiller qui ont tenté l'aventure entre 1800-1870. Cette liste a été dressée d'après un relevé fait aux Archives Départementales du Haut-Rhin où sont répertoriés les gens qui ont demandé un passeport.

Cette liste n'a pas la prétention d'être complète car l'émigration clandestine était importante. Ne figurent sur cette liste que les gens qui ont demandé un passeport. Même l'ayant demandé sont-ils tous partis ? Ainsi dans cette liste on en trouve un qui l'a demandé à 2 reprises à 10 ans d'intervalle (voir RUDLER JOSEPH).

NOM ET PRENOM	AGE	PROFESSION	DATE DDE DE PASSEPORT	DESTINATION DONNEE
ANDERHALT Joseph	25	Fondeur	21.03.1863	CINCINATTI
BAESSLER Charles	28	Fondeur	31.07.1863	NEW YORK
+épouse HALLER Louise	26			
+2 filles Thérèse et Caroline				
BAESSLER Joseph	29	Boulangier	16.08.1867	NEW YORK
BAESSLER Gaspar	28	Fondeur	30.08.1853	NEW YORK
BAUMGARTNER Martin	17	Coiffeur	25.03.1868	PITTSBURGH
BURRER Louis	15	Dessinateur	14.05.1855	NEW YORK
BURRER Joseph	28	Tourneur	24.09.1845	NEW YORK
CONRAD Joseph	44	Tourneur	30.03.1863	CINCINATTI
+ épouse GRUNENWALD	48			
Marie-Louise				
+soeur CONRAD Madeleine	35			
CONRAD François	36	Tourneur	09.09.1864	CINCINATTI
+épouse RINGENBACH	33			
Elisabeth				
+ Enfants Henriette	7			
Marie	3			
Louise	11mois			
EHLINGER Christine	31	Couturière	25.08.1845	NOUVELLE ORLEANS
EHLINGER Jacques	24	Tourneur	02.03.1847	NEW YORK
FUCHS Joseph	17	Tourneur	24.07.1864	NEW YORK
GALLAT Louis	29	Meunier	17.03.1863	SAN FRANCISCO
GALLAT Thièbaut	27	Tourneur	22.04.1864	CINCINATTI
GENLOT Jules	20	Meunier	11.07.1863	NEW YORK
GENLOT Joseph	29		08.10.1859	RIO DE JANEIRO
+épouse WEISS Agathe	26			
+fille Marie-Louise				
GENLOT André	25	Fondeur	13.09.1865	CINCINATTI
GRIMBICHLER Joseph	27	Tourneur	09.09.1864	
+épouse RUFFIO Véronique	33			
+enfants Anne	9			
Henriette	8			
Eugène	8			
Jean-Baptiste	11mois			
GRIMBICHLER Marie-Anne	26	Tisseuse	14.09.1864	CINCINATTI
GROSJEAN Michel	22	Forgeron	13.03.1846	NEW YORK
GULLING Célestin	18	Commis	22.04.1853	CINCINATTI
HANTZ Hélène	33	Ouvrière	05.09.1843	NEW YORK
HANTZ Elisabeth	37	Ouvrière	05.09.1845	NEW YORK
HANSBERGER Joseph	37	Forgeron	18.10.1845	NEW YORK
HASLER Alphonse	25	Fondeur	07.09.1869	CINCINATTI
HELBLING David	22	Mouleur	02.09.1852	NEW YORK

HUSSER Grégoire	27	Fondeur	28.09.1869	NEW YORK
HUMBRECHT J. Baptiste	38	Tourneur	09.09.1864	CINCINATTI
+épouse CHRIST Catherine	23			
+fille Sophie	4mois			
ISS Eugène	22	Tourneur	06.12.60	NEW YORK
ISSEN Joseph	27	Fondeur	23.04.1864	CINCINATTI
+épouse MOREL Louise	27			
+fils EDOUARD	1			
KESSLER François	29	Forgeron	02.09.1864	CINCINATTI
+épouse WUSTHORN Marie-Sabine	27			
+fils Joseph	2			
KESSLER Julie	16		24.05.1852	NEW YORK
MAEDER Ferdinand	38	Manoeuvre	02.09.1864	MONTEVIDEO
MANDLEUR Henri	42	Fondeur	12.07.1867	NEW YORK
MISSLAND Jean	42	Tourneur	18.10.1845	NEW YORK
MOREL Eugen Felix	21	Tourneur	23.04.1864	CINCINATTI
MULLER Jean-Louis	23	Fondeur	22.12.1865	NEW YORK
OHLANIER Xavier	24	Menuisier	17.03.1863	SAN FRANCISCO
+épouse REBISCHUNG Thérèse	21			
+enfants Jules	3			
Agathe	1			
REMUS Henri	21	Fondeur	07.04.1851	
RINGENBACH François	44	Cordonnier	06.08.1863	MONTEVIDEO
+épouse RUDLER Catherine	44			
RINGENBACH Eustache	36		09.06.1864	NEW YORK
RINGENBACH Thiebaut	41	Ex agent police	2e t 1859	NEW YORK
+épouse BETTIG Elisabeth	38			
+enfants Alfred	18	Ajusteur		
Amélie	17	Couturière		
Edouard	15			
M. Louise	1			
Elise Julie	1			
RUDLER Joseph	28	Menuisier	02.05.1854	NEW YORK
RUDLER Joseph	38	Menuisier	19.04.1864	CINCINATTI
+épouse HUMBRECHT Louise	34			
+enfants Charles	6			
Carille	1			
RUDLER Antoine	21	Tourneur	29.08.1845	NEW YORK
SCHROUFFENEGER Louis	27	Cultivateur	10.11.1862	BUENOS AIRES
SCHRUFFENECKER Xavier	44	Manoeuvre	02.09.1864	MONTEVIDEO
SCHRUFFENECKER Xavier	26	Tourneur	17.03.1863	MONTEVIDEO
STADELMANN Charles	15		10.11.1866	NEW YORK
Va rejoindre père et mère				
STRUB Marie-Anne	42	Couturière	16.09.1845	BUFFALO
Née ERLINGER + 5enfants				
TSCHAEN Joseph	28	Tourneur	10.11.1862	BUENOS AIRES
TSCHAECLE Joseph	22	Cordonnier	02.08.1854	NOUVELLE ORLEANS
UHLEN Xavier	21	Boulangier	04.08.1864	NOUVELLE ORLEANS
VOISON Urbain	35	Fileur	07.1858	RIO DE JANEIRO
+2pouse ADAM Barbe Gertrude	33			
+enfants Marie-Thérèse	6			
Gustave	16mois			
WALTER Elise	20	Femme de Chambre	06.10.1860	NEW YORK
WALTER Xavier	26	Mécanicien	23.10.1857	DUBUQUE (IOWA)

WALCH Madeleine née REBISCHUNG	54		28.05.1861	NEW YORK
+Filles Catherine Eugénie	17 15			Rejoindre des parents
WEISHAUPF Auguste	21	Serrurier	03.1858	NEW YORK
WOGENSTAHL Joseph	33	Fondeur	17.03.1863	CINCINATTI
Epouse OLANIER Marie-Anne	32			
+Enfants Mélanie	8			
Joseph	6			
Louise	4			
Louis	1			
WOGENSTAHL Pierre	30	Tourneur	08.09.1865	CINCINATTI
+épouse CHASSEUR Marie- Barbe	29			
+enfants Hortense	7			
Caroline	6			
Charles	3			
Henriette	1			
WOGENSTAHL Jacques	30	Marechal ferrant	26.02.1864	CINCINATTI
+épouse FISCHESSE Mathilde	20			
+ fille Marie	9 semaines			
ZUSSY Victor	25	Tourneur	24.11.1860	CINCINATTI
ZIMMERMANN Jean	31	Mouleur	13.03.1863	MONTEVIDEO

Si on fait une petite statistique on constate 3 périodes de départs
1845 - 1852-54 - et surtout 1863-64. Tout ce que l'on peut dire que
ce ne sont pas des années de crise. Il fallait de l'argent pour partir.

La guerre civile (guerre de Sécession) 1861-1865 n'a pas découragé
les partants. Certainement les USA avaient-ils besoin de main d'oeuvre
pour soutenir l'effort de guerre et il devait être facile de trouver
du travail.

JEAN-PIERRE GASSER

UNE INDUSTRIE DISPARUE :

LA TAILLANDERIE BORNEQUE

Une taillanderie est un atelier où l'on fabrique des objets tranchants tels que faux et faucilles.

Comment une telle industrie s'est-elle implantée à Bitschwiller ?

La famille BORNEQUE, originaire de la région de Belfort, s'occupe, dès le 17^e siècle de l'industrie du fer. Par la suite elle jouera un rôle primordial dans les entreprises métallurgiques de la vallée de Masevaux et de Saint-Amarin. C'est en 1780 que Pierre François BORNEQUE, fils aîné de Jean-Pierre, directeur de la Forge de Willer obtient du chapitre de Murbach le droit d'exploiter un petit atelier à Bitschwiller contre un loyer de 110 livres et un droit de cours d'eau.

On y fabrique des poêles, des poêlons et d'autres casseroles.

En 1798 BORNEQUE veut abandonner cette production pour se livrer à la fabrication de faux et faucilles "qui ne se fabriquent pas dans le département du Haut-Rhin et que l'on tire du Tyrol par Bâle".

Il transforme donc son atelier. Mais l'installation ne démarre pas rapidement "à défaut d'ouvriers habiles dans cette fabrication". Pour mettre son usine en activité il a besoin de six ouvriers étrangers pour diriger les travaux. Il en a déjà trois

Il sollicite la permission de faire entrer trois autres mais il veut avoir la certitude qu'ils ne seront pas mis en réquisition par les armées de la République.

Le bureau consultatif des Arts et Manufactures désireux d'encourager une entreprise aussi bien conçue, autorise l'entrée des trois hommes qui doivent avoir séjourné 7 ans sur le territoire de la République avant d'acquérir la nationalité française et être soumis au recrutement.

Cette activité se développe rapidement et le Ministre de l'Intérieur écrit une lettre à BORNEQUE pour lui "témoigner sa vive satisfaction et payer un juste tribut d'éloges à son zèle et à ses efforts pour un genre de fabrication encore trop rare en France".

Les produits de son atelier furent présentés dans les différentes expositions nationales, ainsi en 1801 il reçut une mention honorable pour ses produits.

Très vite la Taillanderie BORNEQUE compte parmi les clients privilégiés des Etablissements SIEHELIN tout proches. En 1812 elle est approvisionnée par le haut fourneau de Bellefontaine près de Belfort et qui est exploité par le frère de M. BORNEQUE.

Plus tard vers 1825-26 l'usine emploie une centaine d'ouvriers et produit également de l'outillage pour les filatures, notamment des cylindres cannelés.

En ce qui concerne la localisation de cet atelier, il était situé sur la "Allemend" entre le bâtiment principal de la SART et de la rue des Tilleuls.

Pour l'instant la date de cessation d'activité de cet atelier n'a pas encore pu être déterminée.

JEAN-PIERRE GASSER

LES JUBILAIRES DE 1988

Noces de diamant

le 04.05.1988 - Monsieur et Madame Henri REBISCHUNG 10 rue des Vosges
55e anniversaire de mariage

le 03.06.1988 - Monsieur et Madame SCHUWER Eugène 10 rue des Vosges

Noces d'or

le 02.09.1938 Monsieur et Madame BURGUNDER J.Baptiste 9 rue Longchamp
90e anniversaire

le 25.11.1988 - Melle BOEGLIN Maria 10b rue des Vosges
85e anniversaire

le 10.2.1988 : M. CONRAD Eugène 41 rue Joffre
le 21.2.1988 : Mme LENER née BLUEM Aline 12 rue de la Carrière
le 30.3.1988 : Mme GRUNENWALD Jeanne née MARINONI 23 rue des Vosges
le 30.4.1988 : M. BOBACHER Charles 43 rue des Vosges
le 28.6.1988 : Mme LORENTZ née UNTERNAEHRER Marguerite 8 rue de la Tuilerie
le 09.8.1988 : M. TSCHUPP Auguste 32 rue des Vosges
le 17.9.1988 : Mme SCHMITT née REBISCHUNG Anne 8 rue de l'Ecole
le 19.10.1988 : M. REBISCHUNG Henri 10 rue des Vosges
le 29.12.1988 : M. HUMBERT Edmond 15 rue du Chemin de fer

80e anniversaire

le 23.1.1988 : Mme EHRET née WETTERER Elisabeth 13 rue du Rhin
le 23.2.1988 : M. ARNOLD Léon 36 rue du Rhin
le 8.04.1988 : M. EHRET Albert 2 rue du Grand'Pré
le 4.05.1988 : M. GRUNENWALD Auguste 16 rue du Chemin de fer
le 29.7.1988 : Mme BOBACHER née GISSINGER Germaine 43 rue des Vosges
le 01.8.1988 : M. SIEFERMANN Bernard 2 rue Joffre
le 15.9.1988 : M. SCHUWER Eugène 10 rue des Vosges
le 15.11.1988 : Mme NUSSBAUM née MUNCH Jeanne 41 rue Joffre

Ont fêté leurs noces d'or en 1987 (n'ayant pas figuré dans le dernier bulletin)

le 23.4.1987 : Monsieur et Madame JOST Auguste, 28 rue de la Carrière
le 00.9.1987 : Monsieur et Madame FEDER Auguste 5 rue de l'Ecole

Les personnes ayant été oubliées dans la liste ci-dessus sont priées de bien vouloir se faire connaître au secrétariat de la Mairie.

\$\$\$\$\$\$\$\$\$
\$\$\$\$\$
\$

ETAT CIVIL 1987

NAISSANCES

- le 09.01.1987 : Laurent AUER de Denis et Claudine CALDERARA 24 rue du
Chemin de fer
- le 29.01.1987 : Mickaël MURA de Michel et Michèle HARTMANN 13 rue du Rhin
- le 08.02.1987 : Nadia BOUKHALI de Mohamed et Amina KAZBANNOU rue du
Castel Fleuri 1
- le 10.04.1987 : Marie-Nathalie EDEL de Jean-Marie et Christiane GLUCK
9b rue de la Tuilerie
- le 14.04.1987 : Julien HODINO de Philippe et Brigitte REDHABER 49 rue
du Rhin
- le 27.04.1987 : Céline FISCHER de Jean Luc et Fabienne NEU 17 rue du
Chemin de fer
- le 01.05.1987 : Thomas MUESSER de Pierre et Michèle HEINRICH 4 rue de
l'Industrie
- le 11.06.1987 : Gaël CHANAL de Stéphane et Mattéa LO CASTRO, 1 rue du
Castel Fleuri
- le 31.07.1987 : Vincent MEYER de Christian et Isabelle GOUEL-VASSE
2 rue Haute
- le 08.08.1987 : Olivier STEINMETZ de Bernard et Sylvie FALLECKER,
1 rue des Graveurs
- le 08.08.1987 : Luc BEZZINA de Claude et Denise BRISWALTER, 2 rue de
l'Ecole
- le 14.08.1987 : Angélique SAUTER de Fabrice et Sylvie SCHNEBELEN,
15 rue des Graveurs
- le 04.09.1987 : Lionel MAURER de François et Catherine MOTZ, 13a rue
du Rhin
- le 04.10.1987 : Louise LUTRINGER de Bernard et Michèle KAEMMERLEN,
5 rue Bellevue
- le 06.10.1987 : Julie LUSCHER de Bernard et Georgette ZUSSY, 22 rue
du Grand'Pré
- le 07.10.1987 : Sébastien LUMIA de Enzo et M.Laure GRISVARD, 2 rue
de l'Industrie
- le 07.11.1987 : Stéphanie LOEWENGUTH de Simon et M.Christine BERTOLAZZI
1 rue de l'Ecole

MARIAGES

hors de la Commune :

- le 11. AVRIL 1987 : Angelo BARZASI de Bitschwiller et Brigitte
LUTRINGER de Malmerspach
- le 27.06.1987 : François ETTERLEN de Bitschwiller et Nathalie
LA MARTA BLASCO de Cernay

dans la Commune :

- le 02.05.1987 : Bernard LUSCHER et Georgette ZUSSY tous deux de
Bitschwiller
- le 27.06.1987 : François WELKER et Valérie DAIMEE tous deux de
Bitschwiller
- le 11.07.1987 : Pascal SCHUPP de Bitschwiller et France BELLOMI
de Thann
- le 25.07.1987 : Benoît SCHILLING et Régine WERMELINGER de Bitsch-
willer
- le

LE SAVIEZ-VOUS ?

1) Calendrier des manifestations

- 10.01.1988 - Théâtre (Pompiers)
- 15.01.1988 - Soirée Projection (Ecurie de la thur)
- 14.02.1988 - Cérémonie des Voeux (Judo)
- 17.04.1988 - Concours de Pêche (Les Amis de l'Etang du Kehrlenbach)
- 04.1988 - Dîner dansant (Judo)
- 01.05.1988 - Aubade de la Musique Municipale
- 07.05.1988 - Groupement des Stés de Musique de la Thur et de la Doller
- 05.1988 - Challenge Sté de Quilles
- 05.1988 - Kilbe (Marché aux Puces - Exposition de Peinture)
- 12.06.1988 - Rallye touristique de la Paroisse
- 19.06.1988 - Grimpelturnier
- 21.06.1988 - Fête de la Musique
- 25.06.1988 - Feux de la Saint-Jean
- 06.1988 - Tournoi de Tennis (Finale)
- 07.1988 - Tournoi de Foot (Pompiers)
- 15.08.1988 - Tournoi de Foot-Ball (FCB)
- 04.09.1988 - Sortie Pédestre
- 08.10.1988 - Soirée Dampf
- 16.10.1988 - Fête d'automne de la Paroisse
- 11.11.1988 - Fête patriotique
- 19.11.1988 - Soirée organisée par la Commission des Sociétés
- 26.11.1988 - Ste - Barbe
- 03.12.1988 - Gala de la Musique

2) Fleurissement du Village

Vous avez pu constater que la plupart des façades de nos bâtiments communaux ont été rénovées ces derniers temps (Mairie, Ecole Mixte, etc..) ou le seront sous peu (HLM, Ecole des Filles)

D'autre part, des bacs ou parterres de fleurs embellissent certains endroits du village (place de la Mairie, fontaines, place de l'Eglise).

Efforts certes de la municipalité, mais combien souhaitables de la part des habitants de la Commune afin de fleurir davantage jardins, balcons et fenêtres.

Car un village fleuri est un village où il fait bon vivre !

3) Les nouvelles implantations artisanales et commerciales

- M. SAUTER Fabrice : Cordonnerie au SUPER U
- M. KUBLER Rémy : Paysagiste 2 rue du Rhin
- OTT DIFFUSION : Vente de machines à coudre et à repasser
réparations de machines à coudre toutes
marques - 18 rue des Vosges
- M. MALQUIT Jean-Marie : Charpentes - 6 rue du Canal
- M. VALENTIN : Masseur-Kinésithérapeute - 29 rue du Rhin

4) Les Commissions du Conseil Municipal se réunissent

Au courant de l'année 1987 les membres de la Commission des permis de construire se sont retrouvés à 12 reprises pour traiter des problèmes d'urbanisme de la Commune. Ils ont ainsi étudié :

- 10 demandes de certificat d'urbanisme
- 35 déclarations de travaux
- 8 notes de renseignement d'urbanisme
- 2 demandes de lotissement
- 20 permis de construire

Les Membres de la Commission des logements, chargés de proposer des candidats pour l'attribution des logements HLM ont au cours de 7 réunions eu à traiter 10 cas.

5) Les abus

Les fonctionnaires municipaux sont au service du public, mais comme pour tout un chacun, leur patience a des limites. Jugez-en !

- Samedi matin 5 h 15, un représentant réveille l'agent de police pour lui demander si une lettre remise dans la boîte des PTT fera l'objet d'une levée avant midi !

- Jeudi 16 h 00 - Une dame demande de faire actionner la sirène d'incendie. Elle a besoin de l'intervention des pompiers pour retrouver son alliance qu'elle pense avoir perdue dans la gouttière en se penchant par la fenêtre.

Quelques minutes plus tard, elle a la gentillesse d'annuler sa demande. On ne saura jamais si elle a retrouvé son alliance sur le bord du lavabo, ou si son mari a décidé de lui en acheter une autre.

La liste de ces demandes farfelues n'est pas limitative et mériterait d'être consignée. Nous y songerons !

6) Rénovation des immeubles HLM

Nous avons constaté avec plaisir que la SAHLM a décidé de remettre en peinture les immeubles de la rue des Vosges N° 10-10a-10b et de la rue de la Chapelle n° 10. Ces travaux ont coûté la somme de 371.000 F

Il s'agit là d'un effort important pour l'embellissement du patrimoine HLM de la Commune dont il convient de remercier le Conseil d'Administration de la société. Nous espérons que dans l'avenir d'autres efforts seront faits dans ce sens.

7) Modification du Castel Fleuri

La SAHLM et le Crédit Immobilier ont acquis la propriété ALSTHOM et y ont créé un ensemble attractif composé de l'immeuble principal réhabiliter avec 14 logements et de parcelles libres d'architecture où s'élèvent actuellement des maisons en accession à la propriété.

A côté de l'immeuble principal était prévue la construction de 2 immeubles locatifs de 18 logements chacun, soit 36 en tout. A la demande du Conseil Municipal qui trouvait cette densité trop forte, la SAHLM a donné son accord pour le remplacement de ces immeubles collectifs par des pavillons individuels jumelés à raison de 10 F3 8 F4 et 2 F5, soit 20 pavillons individuels à proposer en location, au lieu de 36 logements collectifs. Les travaux s'effectueront en 1988 et l'ensemble constituera un des fleurons des lotissements créés par le Crédit Immobilier et la SAHLM et contribuera à l'image de marque de la Commune.

8) Huile de vidange

La pollution des eaux est actuellement un des grands soucis de notre environnement. Or le déversement sauvage des huiles de vidange contribue largement à cette pollution. Les responsables communaux se sont penchés sur ce problème et demandent notamment aux automobilistes qui effectuent eux-mêmes leur vidange, de recueillir les huiles usées et de les verser dans le fût mis à leur disposition au chantier communal 8 rue des Vosges. Ces huiles usées sont remises à des récupérateurs qui en effectueront le recyclage.

En agissant ainsi les automobilistes concernés participeront à l'effort général entrepris par la protection de la nature.

9) Droit de préemption urbain

Le droit de préemption urbain qui existent depuis longtemps pour les grandes communes, a été étendu par le législateur aux petites communes.

Le Conseil Municipal dans sa séance du 19.6.1987 a décidé de faire usage de cette possibilité d'exercer ce droit sur tout le territoire de la Commune situé en zone constructible ou en zone d'aménagement futur, à l'exclusion des zones agricoles et naturelles.

De quoi s'agit-il ?

Chaque fois qu'il se produit une vente immobilière (terrain ou immeuble) le notaire chargé d'établir le contrat de vente, transmet à la Commune le projet de contrat avec mention du prix de la transaction et nom de l'acheteur.

Le Maire est habilité à prendre position sur la transaction : soit il renonce à faire usage du droit de préemption et la vente s'effectue normalement, soit il estime que la Commune a intérêt à acheter l'immeuble proposé pour le compte de la commune pour différentes raisons : amélioration du patrimoine immobilier, réhabilitation, urbanisme futur, etc.... Dans ce cas il saisit le Conseil Municipal, qui décide, soit de voter le crédit nécessaire à l'achat soit de renoncer à la préemption. Si le Conseil décide l'achat, le bien immobilier est vendu à la Commune au prix proposé par le Notaire.

En résumé, le droit de préemption ne doit être exercé que de façon exceptionnelle, lorsque l'intérêt général de la Commune l'exige.

10) Tarifs communaux

Salle des fêtes

	<u>Sociétés locales</u>	<u>Sociétés extérieures</u>
- Bal	840 F	3.800 F
- Boum, théâtre, manifestation à durée limitée, fête de famille	420 F	1.870 F
- Réunion à but commercial	735 F	1.870 F
- Réunion politique	735 F	1.870 F
- Kilbe	840 F	néant
- Location du podium	420 F	420 F

Salle de le Mairie
(y compris commercial

220 F pas de location

15)

LE PARCOURS SPORTIF

En 1983, l'idée de créer un parcours sportif est lancée et la Commission des Sociétés décide sa mise en oeuvre. L'emplacement choisi se situe sur les flancs du "Kuppa" qui constitue un très beau site avec vue sur le village. Le Conseil Municipal donne son accord et un groupe de bénévoles issus de différentes associations du village se met au travail.

Le parcours est composé de 3 circuits, le bleu, le jaune et le brun de longueur et de difficultés différentes et comporte un total de 8 agrès et une longueur totale de 6 km 700.

Le travail est achevé au printemps 1987 et l'inauguration a lieu le 3 mai 1987. Le ruban tricolore est coupé par Monsieur le Conseiller Général ORTLIEB avec sa bonne humeur habituelle, malgré un temps excécrable

Le parcours est régulièrement utilisé par les footballeurs et une série de fidèles du village et des Communes avoisinantes.

Il est très souhaitable que le maximum de Bitschwillerois fassent connaissance avec le parcours agréable pour la promenade et bénéfique pour la santé.

.....

16)

ADJUDICATION DE LA CHASSE

L'adjudication des chasses d'Alsace-Lorraine est régie par la loi locale. Elle se fait tous les 9 ans. Le Conseil Municipal a fixé l'adjudication au 1.2.1988.

Le produit de la chasse, après consultation des propriétaires revient à la Commune qui s'engage à régler sur cette recette en priorité les cotisations d'assurance d'accidents agricoles.

Notre Commune met 2 lots en adjudication :

- Lot n° 1 rive gauche de la Thur 346 ha au prix de 27.800 F
- lot n° 2 rive droite de la Thur 677 ha au prix de 49.000 F

Ces prix sont ceux de la dernière année de chasse : 1987.

Pour être admis à enchérir, il faut que les candidats déposent un dossier et une caution bancaire. Ces dossiers sont examinés par une Commission composée du Maire, des Adjoints et de 2 Conseillers Municipaux. Elle fixe la liste définitive des candidats admis à l'adjudication.

Les anciens adjudicataires possèdent, s'ils le désirent, un droit de préemption, c'est-à-dire qu'une fois la dernière enchère faite, ils peuvent décider d'accepter la chasse ou de se désister.

Le prix ainsi défini est indexé sur le prix du blé et subi annuellement les modifications correspondantes sauf si le Conseil Municipal renonce à faire jouer cette clause.

#####

